

L'assemblée générale statutaire du 7 mars 2020 a permis de dresser un bilan des activités de l'année précédente. Sur un mode volontairement humoristique, à l'aide de photos et de textes évoquant le monde entier, le secrétaire Daniel Ott a présenté le rapport d'activités, qui a donné lieu à des commentaires de la salle et a été adopté à l'unanimité.



Sur un mode plus sobre, le trésorier, Etienne Bankhauser, a souligné la bonne santé financière et ses comptes ont, eux aussi, été approuvés à l'unanimité.

Le président, Pierre Boulay, a commenté l'exercice 2019, en soulignant les indiscutables réussites, mais aussi des indices de moindre satisfaction, en particulier en ce qui concerne le partage du quotidien de la vie de l'association.

On peut raisonnablement espérer que l'arrivée au comité de deux nouveaux membres (Marie-Jeanne Gillmann et Gérard Gravelais) contribuera à améliorer le fonctionnement de PATRIMOINE. Il a, par ailleurs, fait connaître les activités prévues en 2020 (que vous trouverez à la suite de ce compte-rendu).



La deuxième partie de la réunion a permis à Thomas Vetter, sculpteur de pierre, installé dans son atelier au Thomasthal (Neuwillerl/S/), de présenter, secondé par son père Richard, son activité et ses impressionnants travaux réalisés au cours des dernières années. il en résulte

- l'invitation à la visite de son atelier (organisée par PATRIMOINE entre l'automne 2020 et le printemps prochain)
- la participation de notre association à la mise en place d'une application recensant les "objets remarquables en pierre", en particulier en grès, de notre commune.